

LE VOTE DES FEMMES

LA QUESTION EST FINIE

On vient de publier, avec toutes les autorisations voulues, la lettre, très précise et très claire, que Son Eminence le Cardinal Bégin, archevêque de Québec, écrivait, de Rome, le 19 mars dernier, à Sa Grandeur Mgr Roy, administrateur du diocèse. Cette lettre finit la question du vote féminin en notre pays : la cause est entendue, jugée et classée.

La voici, textuelle, pour que tous nos lecteurs puissent la lire, l'étudier et la conserver; c'est le plus précieux document publié sur ce sujet en notre pays.

Collège Canadien Rome, 19 mars 1922
"Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy,
Archevêque de Silésie, Québec,
Monsieur,

"J'ai lu avec un vif intérêt votre très belle et très opportune lettre que vous avez adressée le 17 février dernier au comité de propagande des Dames du diocèse contre le suffrage politique féminin et j'approuve cette lettre de tout cœur.

"L'entrée des femmes dans la politique, même par le seul suffrage, serait, pour notre province, un malheur. Rien ne la justifie, ni le droit naturel, ni l'intérêt social. Les autorités romaines approuvent nos vues qui sont celles de tout notre épiscopat.

"Nos professeurs, dans leur enseignement, devront tenir compte de cette direction.

"Veuillez agréer, Monseigneur, l'assurance de mon entier dévouement en N. S."

L.-N. BEGIN

Cardinal-Archevêque de Québec

Retenons que cette lettre émane de la plus haute personnalité ecclésiastique du Canada. Voici les points de doctrine qu'elle précise :

10. Le vote n'appartient pas aux femmes de droit naturel.
20. L'intérêt social de notre province ne justifie en rien l'octroi du droit de vote aux femmes.
30. Les autorités romaines approuvent les vues et la manière de juger de notre épiscopat.
40. L'enseignement donné par les professeurs devra tenir compte de cette direction.
50. Ce serait un malheur pour notre province que de donner le droit de vote aux femmes.

La question de principe et la question d'opportunité sont bien distinguées d'une de l'autre et les deux bien décidées.

Donc, il reste acquis que le droit de vote n'appartient pas aux femmes de droit naturel, qu'il n'est pas contraire au droit naturel premier et que, par conséquent, si de très graves intérêts sociaux étaient en cause, il serait possible et juste de leur donner ce droit. Enfin, dans notre pays, rien ne justifie cette violation du droit naturel secondaire, qui serait permise si, par exemple, il s'agissait du bien commun de la société et non de l'avantage d'un groupe même considérable.

Avec ce document qui nous donne l'opinion de notre épiscopat, de notre cardinal et des autorités romaines, nous croyons devoir dire que la cause est finie.

Charles SAINT-LUC

CONFERENCE DE
M. L'ABBE DELATTRE

Le distingué prédicateur du carême à Notre-Dame de Montréal, M. l'abbé Delattre, donnera une conférence sur la Vénérable Thérèse de l'Enfant-Jésus, mardi, le 2 mai, à 8 heures, dans les salles du Patronage.

Après avoir tenu la population de Montréal, pendant six semaines, sous le charme de sa parole, éloquente autant qu'apostolique, M. l'abbé Delattre a été invité à donner des conférences dans nos villes canadiennes. Il ira partout : Québec, Ottawa, Trois-Rivières, Sherbrooke, Nicolet, Joliette, etc., l'entendront tour à tour. Saint-Hyacinthe aura l'honneur de le posséder le 2 mai prochain. Ce sera une occasion exceptionnelle d'écouter un orateur vibrant, parler avec conviction et foi, sur un sujet qu'un très grand nombre connaît et aime depuis longtemps.

En effet, M. l'abbé Delattre a choisi la Vénérable Thérèse de l'Enfant-Jésus comme sujet de sa conférence. Tout en exposant un aspect religieux de la France, il parlera de cette Vénérable, qui compte, parmi nous, comme dans le monde entier, tant de fidèles admirateurs et de fervents de son culte.

La conférence sera illustrée de projections lumineuses. On pourra ainsi voir Lisieux, le Carmel et la Vénérable, d'après des vues bien authentiques.

La renommée du conférencier et l'attrait du sujet choisi attireront la foule au Patronage, mardi, le 2 mai prochain. Il serait prudent de ne pas retarder à acheter son billet et à l'échanger à la pharmacie Brodeur.

Le prix du billet n'est que de 50 sous et il n'y a que cinq cents sièges.

LA TACHE DEMEURE

L'organe du Maire s'en donne à pleines mains : il voudrait bien salir les autres en lavant son homme. Il est vrai qu'il lui faut bien taper fort sur l'eau et éclabousser tout le monde, s'il veut faire croire que son homme est net ou nettoyé.

Que reste-il des deux longues colonnes doubles, lourdes et embrouillées, par lesquelles le *Clairon* de la semaine dernière débarraille le Maire ? Bien peu de choses. Sinon la preuve que la tache demeure et que le lavage est inefficace.

Messieurs Perras & Morin ont donné des affidavits où les idées de M. Bouchard et ses relations avec M. Godfroy Langlois, d'émancipée mémoire, sont catégoriquement attestées. Ces affidavits sont bien de Messieurs Perras & Morin, ils les ont signés. Peu importe qui les a reçus, il n'est pas de notre compétence de débrouiller ce point, mais ce qu'ils ont dit, ce qu'ils ont signé, sous la foi du serment, ce qu'ils n'ont pas nié devant la Cour, ce qu'ils ont maintenu, c'est que parmi les actionnaires du *Clairon* se trouve Godfroy Langlois, que le meilleur client du *Clairon* était alors l'Hôtel de Ville de Saint-Hyacinthe, que le journal, une fois vendu, s'il ne devait pas continuer à défendre la doctrine de Godfroy Langlois, ne devait sûrement pas être castor.

Voilà la tache, et elle demeure.

Le *Clairon* a beau essayer de faire croire que l'apposition de la signature de Maître Archambault était connue comme fautive, il se trompe ou il trompe. Du reste, il parle à l'impersonnel : on savait évidemment que ces affidavits étaient faux. Qui on ? C'est bien difficile à démontrer. Mais les affidavits sont vrais, les auteurs les ont reconnus et approuvés devant la Cour. La signature de celui qui a reçu la déposition peut être fautive. Sans pour cela fausser l'affidavit, surtout si le dépositaire reconnaît que tel est bien sa déposition.

Donc, M. Bouchard et son *Clairon* feront tout le tapage qu'ils pourront, il reste que M. Langlois, Godfroy et M. Bouchard, ont eu des relations au sujet du *Clairon*; entre ces deux hommes, également néfastes dans l'ordre public, il y a sympathie, collaboration, puisqu'ils soutiennent les mêmes entreprises.

Quand on écrira l'histoire, le nom de M. Bouchard sera avec celui de M. Langlois, ni l'un ni l'autre ne feront honneur à la race ou à la religion. Monsieur Bouchard prétend que son nom figurera mieux que ceux de Monsieur Gauthier et de Monsieur Boisseau. Si on en juge par ce qu'il dit et écrit de ces deux hommes, il sera en belle compagnie; il ne brillera pas beaucoup; son éclat sera terne et maculé.

CHARLES SAINT-LUC.

SILENCE ET SCANDALE

Le *Clairon* ne se gêne pas de crier au scandale, c'est un mot qui lui est habituel; il y a dix-neuf siècles passés, les pharisiens l'employaient volontiers. Mais pour l'organe du Maire, il n'y a qu'une sorte de scandale, tout ce qui de près ou de loin pourrait ne pas être utile à M. Bouchard.

En dehors de cet ordre, rien ne le scandalise. La dernière preuve est dans le fait que, il y a quinze jours, un certain M. Pagé a pu venir parler socialisme et insulter à tout ce qui est bon et honnête, et le *Clairon* n'a pas un paragraphe, pas une ligne, pas un mot pour protester contre ce discours.

Pourtant, en voilà un scandale et notre population a bien su mettre ce faux prophète au silence, sinon à la raison. Mais, pour le *Clairon*, il vaut mieux ne rien dire, faire silence autour de cet homme.

Quelle est la cause de ce silence ? Serait-ce parce que le groupe — ah ! bien petit — qui applaudissait les élucubrations de M. Pagé était composé d'amis dévoués à M. le Maire ? Serait-ce parce que ce serait vrai que des gens du *Clairon* auraient eu quelque chose à faire autour du discours de M. Pagé ? Serait-ce parce que ce M. Pagé est un socialiste, appui fidèle et caporal de M. Saint-Martin, le chef des socialistes de Montréal, qui, jadis, est venu à Saint-Hyacinthe et a trouvé un homme pour l'écouter et l'approuver et cet homme voudrait-il ménager en 1922, le caporal de M. Saint-Martin ? Serait-ce, enfin, puisque pareille insulte au bon sens de notre population n'indigne pas le *Clairon*, que l'on ne réproverait pas semblables idées socialistes et bolchévistes ?

Qui, pourquoi le *Clairon* qui tient tant, c'est lui qui le dit, à renseigner ses lecteurs, n'a-t-il pas protesté contre ce missionnaire manqué du bolchévisme, du nihilisme et du communisme ?

Voilà un silence qui est bien un scandale.

PAUL HENRY

Abonnez-vous à la "Tribune",
et faites abonner vos amis

.: NOTES .:

La Vénérable Thérèse de
l'Enfant-Jésus.

Le 2 mai, mardi, à 8 heures, dans la salle du Patronage, Monsieur l'abbé Delattre, prédicateur du Carême à Notre-Dame de Montréal, donnera une conférence sur la Vénérable Thérèse de l'Enfant-Jésus.

ooo

A lire.

La lettre de S. E. le Cardinal Bégin sur le vote des femmes : "Les autorités romaines approuvent les vues de notre épiscopat".

ooo

Un point d'interrogation.

Ceux qui ont applaudi le socialiste Pagé, l'autre dimanche, approuvaient-ils les idées de ce caporal de maître Saint-Martin ou tapaient-ils parce qu'ils ne comprenaient pas ? Ce groupe-là heureusement était très petit.

ooo

Quand on commence !...

Une loi mauvaise finit toujours par donner ses résultats, la bonne volonté ou les bonnes intentions des législateurs n'y changent rien. Au Nevada, la loi du divorce est à désorganiser la société : l'an dernier, il y eut dans cet Etat 1,230 pour chaque 1000 mariage. Dans quelques vingt ans, cet Etat n'aura plus que des gens librement accouplés.

ooo

Castorisme.

Ce vieux mot, qui a eu sa vogue, revient parfois sur la plume ou sur les lèvres de M. le Maire. Que veut-il dire par là ? Le castor, est-il l'adversaire de Langlois et compagnie ? est-il l'opposé de anti-patriotisme et anti-religion ? Voilà qui vaut la peine d'être précisé, car, castor voulait bien dire autrefois ami du pays et de la religion.

ooo

Silence !

Le *Clairon* n'a rien dit du caporal de M. Saint-Martin, M. L. N. G. Pagé. Ses idées socialistes s'accommoderaient-elles avec celles de ce bolchéviste manqué. Voilà une occasion de parler qu'aucun journal local ne pouvait laisser passer.

ooo

Poubelles.

Les poubelles ont été réinstallées avec toilette neuve. Tout le monde doit s'en servir et ne plus jeter papiers ou déchets dans la rue. Ces poubelles sont à la disposition des piétons qui ont à se débarrasser de quelque objet inutile et encombrant, non pour recevoir les déchets de la cuisine des voisins. Les parents feraient bien d'avertir leurs enfants de ne rien jeter dans la rue. Gardons notre ville propre.

Une annonce dans La Tribune
a toujours porté profit. Pour-
quoi ne pas annoncer dans ce
journal?

Exposé Financier Constituant un RECORD HAUTEMENT HUMAIN

AIDE A 19,000,00 DE PERSONNES

La Metropolitan compte environ 19,000,000 d'assurés, dont 16,000,000 selon la police de prime hebdomadaire. Les visites faites chaque semaine aux assurés, par les agents, fournissent un excellent champ d'action pour notre œuvre de bien être et de santé.

La Compagnie en a si bien profité qu'elle est aujourd'hui au premier rang des zélés de la santé publique aux Etats-Unis et au Canada.

14,000,000 DE VISITES DE GARDES-MALADES

Le service gratuit de gardes-malades est fourni dans 2,800 villes et villages aux assurés sous le régime industriel. Les gardes non seulement soignent les malades, mais donnent des notions d'hygiène. Environ 14,000,000 de visites ont été faites 2,116,875 en 1921. De nombreuses lettres témoignent des vies ainsi sauvées.

Au CANADA seul, les gardes de la Metropolitan, avec la grande coopération du Victorian Order of Nurses, ont fait 201,888 visites gratuites en 1921.

LA DECOUVERTE DES MALADIES A TEMPS

Moyennant compensation raisonnable, les assurés ordinaires (prime annuelle) bénéficient d'examen médicaux qui ont souvent révélé des maladies naissantes au moment propice.

AIDE AUX PATRONS ET AUX EMPLOYES

Les patrons assurant leurs employés sous le régime collectif reçoivent des recommandations sur l'hygiène et la prévention des accidents, tandis que les employés bénéficient du service de gardes-malades et de publications sur la santé.

238,000,000 DE FASCICULES

Des brochures et fascicules intéressants et variés, traitant de la santé et des importantes phases des maladies et préparés par des experts, sont répandus à profusion. Jusqu'ici 238,000,000 ont été distribués—dont 25,000,000 en 1921. La diffusion au Canada pour la même année, fut d'environ 3,500,000 exemplaires.

De plus, The Metropolitan, un magazine sanitaire, a un tirage annuel de 18,000,000 d'exemplaires, dont 1,500,000, imprimés en français et en anglais, sont répandus au Canada.

UNE VILLE QUI EST UN SUJET D'OBSERVATION

A Framingham, Mass., la Metropolitan a entrepris une vaste expérience—suivie partout par les autorités sanitaires—pour montrer ce que peut accomplir une bonne réglementation sanitaire dans les villes. La mortalité annuelle due à la tuberculose a baissé de 121 à 40 pour 100,000.

COMMENT FUT-IL FAIT ?

Les statistiques de la Metropolitan Life Insurance Company indiquent une diminution extraordinaire de la mortalité chez ses assurés détenteurs de polices industrielles ou à prime hebdomadaire. Par exemple, en comparant les années 1911 et 1921, il y eut 55,000 décès de moins en 1921 qu'il y en aurait eus au taux de la mortalité de 1911.

Qu'est-ce qui a produit cette grande économie de vie humaines ?

Le mouvement général en faveur de la santé publique—les progrès de l'hygiène et de la médecine—et d'autres causes, peut-être. Mais un important facteur de cette économie a été la campagne sanitaire de la Metropolitan elle-même, comme nous allons le voir.

METROPOLITAN Life Insurance Company

UNE SOCIÉTÉ MUTUELLE

HALEY FISKE, Président FREDERICK H. ECKER Vice-Président

Etat des affaires le 31 décembre 1921

Actif	\$1,115,583,024.54
Plus considérable que celui de toute autre concurrente.	
Augmentation de l'actif en 1921	\$134,669,937.37
Passif	\$1,068,341,845.04
Surplus	\$47,241,179.50
Plus considérable que celle de toute compagnie rivale	
Revenu en 1921	\$301,982,699.39
Le plus considérable de toutes les compagnies d'assurance.	
Gain en 1921	\$38,462,919.41
Dépasse celui de toute autre compagnie de l'univers.	
Assurances émises et payées en 1921	1,564,789,607
Le plus gros chiffre de toutes les compagnies du monde.	
Gain d'assurances en vigueur en 1921	625,695,325
Plus fort que toute autre compagnie au monde.	
Montant d'assurances courantes	7,005,707,839
Le plus fort de toutes les compagnies d'assurances de l'univers.	
Assurance ordinaire (sans compter l'industrielle en vigueur)	3,892,267,274
Plus considérable que celle de toute compagnie rivale.	
Nombre de polices en vigueur le 31 décembre 1921	25,542,422
Plus grand que celui de toute autre compagnie au monde.	
Nombre de réclamations réglées en 1921	323,531
En moyenne une toute les 27 secondes de chaque jour ouvrable de 8 heures.	
Montant payé aux assurés en 1921	\$91,348,472.98
Soit une moyenne de \$630.16 par minutes de chaque jour ouvrable de 8 heures.	
Dividendes payables aux assurés en 1921, près de	\$16,000,000
Montant versé aux assurés et aux bénéficiaires depuis la fondation de la Compagnie, plus le montant placé pour leur sécurité	\$2,047,692,155.07

PROGRES PAR DECADES

Année	Revenu annuel	Actif à la fin de l'année	Surplus à la fin de l'année	Nombre de polices en vigueur à la fin de l'année	Assurances courantes à la fin de l'année	Année
31 déc. 1891	\$11,423,496.68	1891 \$ 13,626,948.21	1891 \$3,088,833.18	1891 2,281,640	\$ 258,707,763	1891
31 déc. 1901	38,017,163.59	1901 74,771,958.56	1901 9,938,694.23	1901 6,234,302	1,076,977,204	1901
31 déc. 1911	98,135,273.71	1911 352,785,890.36	1911 32,939,469.87	1911 12,007,138	2,399,878,087	1911
31 déc. 1921	301,982,699.39	1921 1,115,583,024.54	1921 47,241,179.50	1921 25,542,422	7,005,707,839	1921

La Compagnie émet des polices de cent à un million de dollars. En fait, son assurance ordinaire est maintenant plus considérable que son assurance industrielle.

AU CANADA

La Metropolitan a plus d'assurances en vigueur que toute autre compagnie, soit \$445,674,174

La Metropolitan a placé en 1921 plus que toute autre compagnie, soit \$104,353,087

La Metropolitan a plus de garanties canadiennes en dépôt auprès du gouvernement canadien et de fidéicommissaires canadiens que toute autre compagnie, soit \$55,069,650

La Metropolitan a placé, sur des obligations de guerre canadiennes, plus de \$58,500,000.00, dont près de \$35,000,000.00 en obligations de guerre.

Plus de 1,700,000 de polices Metropolitan sont détenues par des Canadiens. La Metropolitan a environ 1,600 employés au Canada.

ECHANGE

Les assurés canadiens de la Metropolitan ne sont aucunement atteints par les variations du change entre les deux pays, parce que toutes les primes sur les polices en cours au Canada sont payables en fonds canadiens.

POUR LA SANTE PUBLIQUE

144 hôpitaux d'urgence et exhibits sanitaires, aux expositions de comtés, l'an dernier; 295 campagnes de "nettoyage"; une agitation par les agents en faveur d'une législation sanitaire; de grandes campagnes contre des maladies spéciales; des études sur les maladies, les conditions hygiéniques, les services d'hygiène municipaux; l'initiative de presque toutes les enquêtes américaines au sujet de l'influenza—tels sont quelques exemples de l'activité de la Metropolitan dans l'intérêt de la santé publique.

GRANDE DIMINUTION DE LA MORTALITE

Le taux de la mortalité parmi les assurés sous le régime industriel a atteint son plus bas niveau en 1921—étant de 31.9% moindre qu'en 1911. Diminution pour la typhoïde 71%; pour la tuberculose, 49%; pour la maladie de Bright, près de 30%; maladies infectieuses chez les enfants, près de 31%. La longévité chez les mâles de race blanche, à partir de 10 ans, a augmenté de 4 ans.

APPRECIATION DU PUBLIC

Le peuple des Etats-Unis et du Canada a fait de la Metropolitan—qui a maintenant pour \$7,005,707,839 d'assurances en cours—la plus grande compagnie d'assurance-vie au monde.

Elle est au premier rang pour l'assurance ordinaire ou industrielle. PLUS DE LA MOITIÉ DE SES ASSURANCES EN COURS sont du genre ORDINAIRE et s'élèvent à \$3,892,267,274 CE QUI DÉPASSE LE CHIFFRE DE TOUTE AUTRE COMPAGNIE AU MONDE.

Environ 58% de ses assurances canadiennes sont du genre ordinaire. Elles s'élevaient à la fin de 1921, à \$258,524,270.

L'ARGENT NE SORT PAS DU CANADA—C'EST UNE VRAIE COMPAGNIE CANADIENNE

Le total des placements de la Metropolitan au Canada, à la fin de 1921, était d'environ \$71,000,000. Ce montant, ajouté à la somme appliquée aux réclamations en cas de décès, échéances de dotation, dividendes et à d'autres versements aux assurés, en plus de frais d'administration et de taxes versées au Canada, depuis que la Metropolitan fait des affaires en ce pays, soit en novembre 1885, EXCÈDE DE \$31,000,000 EN MONTANT QUE LA COMPAGNIE A REÇU EN PRIMES DES ASSURÉS CANADIENS.

L'AVENIR

La Metropolitan continuera à dispenser les meilleurs avantages de l'assurance-vie et à sauver des vies humaines. La continuation de sa prospérité donnera à la Compagnie encore de servir l'humanité au moyen de la protection fournie par l'assurance et de mesures propres à conserver la vie et la santé.

LA PREMIERE—

POUR L'ACTIF
POUR LE REVENU
Pour le gain sur chaque item

POUR L'ASSURANCE PLACÉE
POUR L'AUGMENTATION
POUR L'ASSURANCE en COURS

POUR L'ASSURANCE ORDINAIRE EN VIGUEUR
POUR LA RÉDUCTION DE LA MORTALITÉ
Pour sa collaboration au bien-être et à la santé

"La Compagnie DU peuple, maintenue PAR le peuple, POUR le peuple."—John R. Henegan

Autour de nous

Mariville

(De notre correspondant)

On annonce le mariage de El-phège Capistran, cultivateur de Richelieu, fils de Joseph Capistran, avec Mlle Alice Davignon, fille de Joseph Davignon, de Mariville.

— Mercredi dernier a été célébré à Ste-Angèle le mariage de Alphonse Rondeau, commerçant, fille de Alphonse Rondeau et de Adéline Lemaire, de Mariville avec Albertine Renaud, fille de Napoléon Renaud, fille de Napoléon Renaud et de OIiva Mathieu, de Ste. Angèle.

— Il y eut plusieurs importantes transactions ces jours derniers. M. A. Vigeant, barbier, a acheté la propriété de M. Antoine Hamel, et Mlle M. Brouillette, celle de M. J. Vadnais, etc.

— Le cercle Crevier a affiché plusieurs avis publics contre le blasphème. Espérons que cette campagne des Voyageurs de Commerce inspirera une crainte salutaire à la jeunesse turbulente et à toute personne qui oublierait le respect dû au prochain et à elle-même.

— M. Antoine Dubois, fils de M. H. Dubois, nous a quitté pour entrer chez les Frères du Sacré-Cœur à St-Hyacinthe. Nos vœux l'accompagnent.

— Les élèves de nos collèges et de nos couvents ont passé les vacances de Pâques dans leur famille. Plusieurs visiteurs étaient dans les murs de notre charmante petite ville à l'occasion de ces fêtes pascales.

Out été baptisé: Joseph Réal-Fernand, fils de Réal Ostiguy, cultivateur, et de Marie-Louise Viens. Parrain et marraine, Oscar Berard et Alberta Ostiguy;

Madeleine-Irma-Léda, fille de Oscar Lareau, cultivateur, et de Graziella Ledoux. Parrain et marraine, Isidore Lorrain et Emma Loguë.

Mme O. Parenteau et sa fille Simone sont retournées à St-Hyacinthe après avoir passé quelques semaines parmi nous.

ooo

St-Hugues

(De notre Correspondant.)

La fête de Pâques emmenait en notre paroisse nos étudiants, toujours heureux de se retrouver dans leurs familles, à cette occasion. Bon nombre d'étrangers s'y trouvaient aussi. Entre autres, on remarquait M. l'abbé Morin, vicaire des R. Sœurs du Précieux-Sang de Woonsocket et neveu de M. Philias Morin de cette paroisse. M. l'abbé Morin dont l'éloquence est connue fit à la messe le sermon de circonstance.

— Mlle Ludivine Théberge, employée au département du Travail à Ottawa, voulant savourer le plaisir que donne le temps des sucres, à la campagne, vint passer quelques jours chez son oncle M. L. Théberge de cette paroisse. Elle retourna chez elle enchantée de son voyage et même un peu envieuse des joies goûtées chez nous.

— Mlle A. Theberge nous est revenue après une absence de deux mois à Hull et Ottawa.

Saint-Guillaume

(De notre Correspondant.)

Mardi, le 18 avril, à neuf heures, avaient lieu en notre église paroissiale, les funérailles d'une regrettée amie: Madame Téléphore Arpin (née Alice Baudrault) fille de M. Victor Baudrault, rentier. L'église avait revêtu ses riches tentures noires et jaunes. M. l'abbé Charles-Edouard Brunault, cure, officiait, assisté des abbés Alphonse Jolicœur, vicaire, et Adelaire Desrosiers, professeur d'études au Séminaire de Nicolet. L'orgue était tenu par Mlle Bernadette Parent.

Les porteurs des coins du poêle étaient: M. et Mme Alfred Denoncourt, M. et Mme Eustache Plante, M. et Mme Paul Melançon, M. et Mme Conrad Pépin, M. et Mme Arm. Dore, M. Oscar Gervais. Conduisaient le cortège: Les Docteurs L.-A. Melançon, de St-Guillaume, et J. Paquin, de St-David.

Parmi les personnes assistantes, on remarquait quelques parents: Mme Armand Tahais et Mlle Tahais, de Saint-Hyacinthe, Mme Oscar Beauchemin des Etats-Unis, Mlles Dauphiny, de St-David, M. Victor Baudrault père de la défunte et son fils.

Une foule nombreuse assistait à ces funérailles, on remarquait aussi des amis: MM. et Mmes A. Trudel, P. Viens, Lavoie, C. Biron, J. Hamel, W. Parent, L. Melançon, A. Pontbriand, J.-C. Manseau, O. Gravel, Léonard Manseau, Sarrasin, Mlle E. Lauzon, M. J. Lachapelle de St-David.

Mme Téléphore Arpin était de la Congrégation des Dames de Sainte-Anne; ces dernières lui ont témoigné leur estime en se rendant auprès d'elle pour faire un dernier acte de piété et de reconnaissance.

Cette regrettée disparue a fait le sacrifice de sa vie avec une résignation et un courage admirables. Elle a laissé aux chers siens, à ceux qui restent, une impression profonde, qui ne s'effacera jamais; par ses belles paroles "d'éternel adieu" échappées de ses lèvres avec une expression ardente, à la fois triste et joyeuse, triste pour quitter à jamais les chers de sa vie!... joyeuses pour voir le Ciel s'ouvrir à son âme heureuse!!!

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son mari, son père et un frère.

A la famille affligée, nous offrons nos sincères condoléances.

ooo

Rougemont

(De notre Correspondant.)

A l'occasion de la fête de Pâques, M. et Mme Ulderic Noiseux recevaient leurs parents et amis à un "joyeux parti de sucre". Parmi les nombreux invités nous pouvions voir MM. et Mmes Salv. Paquette, Jos. Ladouceur, Nap. Giard, Néré Parent, Anthime Paquette, J. Lessart, Albert Beauregard, Jos. Courtemanche, Clod. Bédard et Norbert Desrosiers. Mlles Irène Noiseux, Irène Giard, Lauréa Noiseux, Diana Parent, U. Parent, Dorée Roberts, Marie-Louise Leroux, A bina Leroux, Arsélia Allaire, Rachelle Desrosiers, L. Desrosiers, Alice Ga-

gné, Jeanne-d'Arc Gagné, Cécile Paquette, Marie-Jeanne Noiseux, Laure-Alice Noiseux et Flore Brault. MM. Oliva Gagné, A. Alix, D. Noiseux, C. Noiseux, P. Giard, D. Giard, Ls-Angé Paquette, A. Paquette, René Giard, E. Noiseux, Art. Bousquet, L. Paquette, R. Noiseux, Paul Paquette, A. Brault, Frs Paquette, R. Paquette, Chas-Emile Brault, E. Arès et A. Brault.

Le 16 avril au soir réunion intime chez M. Nap. Giard. Nous pouvions voir parmi les invités M. et Mme Jean Lessart, Clodomir Bédard et Jos. Ladouceur, Mlles Irène Giard, Berthe Giard, D. Robert, Arsélia Allaire, MM. Adrien Alix, Frs Paquette, Rosario Paquette, Delphis Giard, Philippe Giard, René Giard et Emile Arès. La plus franche gaieté a régné pendant toute la soirée, augmentée de chant et de musique.

Tous les convives prient M. et Mme Noiseux d'accepter leurs remerciements pour leur cordiale réception.

FOIN FOIN FOIN FOIN

J'ai le plaisir d'annoncer aux nombreux consommateurs de Foin de St-Hyacinthe et des environs, que j'ai en marche pour livraison courante, quelques chars de Bon Foin Mil, Mil et Trèfle, ou même Luzerne, (Alfalfa), aussi paille pressée à des prix relativement bas.

Consultez-moi avant de placer vos commandes, cela vous payera. Le foin ayant manqué dans nos environs immédiats, plusieurs Cultivateurs en manqueront pour leur hivernement. J'ai des prix EXTRAS SPECIAUX au char complet.

A partir de cette semaine j'aurai des chars de foin de différentes qualités qui arriveront ici tous les jours, à des prix qui vous surprendront.

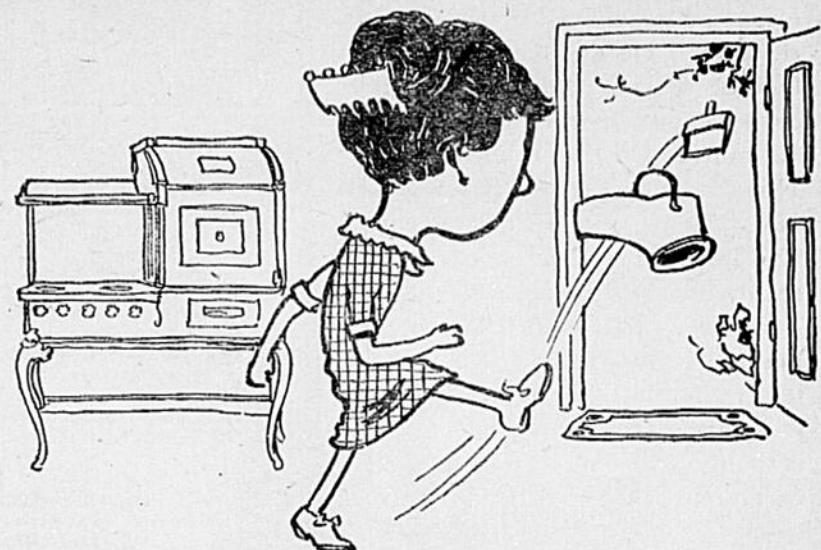
J'ai maintenant mon bureau dans le Bloc SAUVE, au numéro 15 rue LAFRAMBOISE
Téléphone : Nos 364, Jour ; 575, Nuit

Arthur S. COMEAU,

COMMERCANT DE FOIN, GRAIN, PRODUITS GENERAUX

ST-HYACINTHE. - QUE.

Plus de boîte
à charbon
Plus de
chaudière
à cendre



MADAME :

Vous est-il jamais venu à l'idée qu'en affaires les hommes jouissent de plus de privilèges et prennent plus de "chemin de raccourci" que vous ne le faites dans vos travaux domestiques. Les hommes s'empressent d'adapter tout système qui diminue le travail manuel, et cependant plusieurs d'entre vous se contentent de faire tout l'ouvrage elle-même. Par exemple :

LE POELE ELECTRIQUE

Il n'est pas dispendieux, la commodité et le travail qu'il épargne à eux seuls valent beaucoup plus que son prix ne maintien.

Avec \$10.00 vous installez un de ces poêles chez-vous et quelques versements mensuels, très raisonnables, en compléteront bientôt le paiement.

Pensez donc aux avantages qu'ils vous apportent—plus de charbon, de poussière de saleté ; plus besoin de surveiller le feu qui ne chauffe pas bien. Vous avez seulement à presser le commutateur et le feu est prêt instantanément, avec cela qu'il se maintient au degré de chaleur nécessaire tant que vous n'avez pas fini de cuisiner.

CELA MERITE CONSIDERATION

Southern Canada Power Company Limited

MACDONALD'S

Cigarettes



Le Tabac avec un coeur



10 Pour 15¢

Notes locales

EVANGILE DU DIMANCHE

Le Dimanche de Quasimodo
Evangile selon S. Jean,
 Ch. XX, v. 19.

En ce temps-là, sur le soir du même jour, qui était le premier de la semaine, les portes du lieu où les Disciples se tenaient assemblés dans la crainte des Juifs étant fermées, Jésus vint, parut au milieu d'eux, et leur dit : La paix soit avec vous ! Et après ces paroles, il leur montra ses mains et son côté. A la vue du Seigneur, les Disciples furent remplis d'une grande joie. Il leur dit encore une fois : La paix soit avec vous ! Comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie moi-même. A ces mots il souffla sur eux et leur dit : Recevez le Saint-Esprit ; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. Or Thomas, l'un des Douze, appelé Didyme, n'était pas avec eux lorsque Jésus vint. Les autres Disciples lui dirent : Nous avons vu le Seigneur. Mais il leur répondit : Si je ne vois la marque des clous dans ses mains, et si je ne mets mon doigt dans le trou des clous, et ma main dans la plaie de son côté, je ne croirai point. Huit jours après, comme les Disciples étaient encore dans le même lieu, et Thomas avec eux, Jésus vint, les portes étant fermées, et, paraissant au milieu d'eux, il leur dit : La paix soit avec vous ! Il dit ensuite à Thomas : Mettez ici votre doigt, et considérez mes mains ; approchez aussi votre main, et mettez-la dans mon côté, et ne soyez plus incrédule, mais fidèle. Thomas lui répondit : Mon Seigneur et Mon Dieu ! Vous avez cru, Thomas, lui dit Jésus, parce que vous m'avez vu : heureux ceux qui n'ont point vu et qui ont cru. Jésus a fait encore en présence de ses Disciples beaucoup d'autres miracles qui ne sont pas rapportés dans ce livre. Mais ceux-ci ont été écrits afin que vous croyiez que Jésus est le Fils de Dieu, et qu'en croyant vous ayez la vie en son nom.

Quarante-Heures

Les 21, 22 et 23 à Notre-Dame de Richelieu ; les 23, 24 et 25 au Séminaire de St-Hyacinthe ; les 26, 27 et 28 à St-Marc.

Société d'une Messe

Evêché de Saint-Hyacinthe,
 Le 19 avril 1922.
 M. l'abbé Henri Balthazard, ancien curé, décédé ce matin au Séminaire de St-Hyacinthe, était membre de la Société d'une Messe, section diocésaine. Tous les associés du diocèse, des sections diocésaine et provinciale, lui doivent une messe.

Les funérailles auront lieu au Séminaire, le 22 courant, à neuf heures et demie.

P.-S. Desranleau,
 Prêtre-secrétaire.

A l'Evêché

Remplacé par M. l'abbé L.-P. Phaneuf, M. l'abbé F.-A. Larocche a été nommé procureur de l'Evêché.

Personnel

M. V.-A. Chartier, Jr, à l'emploi de Thos. Davidson Co, de Montréal, a passé les vacances de Pâques en notre ville.

—M. Lucien Gélinas, voyageur, de Montréal, était de passage dans notre ville jeudi dernier.

o o o

Deux cuillérées à thé de Tanlac dans un peu d'eau, prises trois fois par jour immédiatement avant les repas, vous feront vous sentir mieux, manger mieux, dormir mieux et travailler mieux.
 J. H. E. Brodeur.

A vendre

Nous avons en mains plusieurs chars d'ouvertures, aussi portes en B. C. Fir et Finission, Plancher en Bois Franc, Bardeaux, Lattes, Epinette et Pin. Le Tout à bas Prix.

L.-P. Abel Fortin, Limitée,
 379 Desjardins,
 Télé. Lasalle 222 & 2385
 Montréal.

14, 21, & 28 avril, 5, 12, 19 mai.

Fixtures à vendre

35 pieds de tablettes découplables, 3 tables de 10 pieds de long pour installation de magasin, le tout n'ayant servi que quelques mois. S'adresser à Maple Leaf Overall Co., 42 1/2 Mondor, St-Hyacinthe.
 J. n. o.

Commission des Liqueurs

Avertissement Spécial aux Acquéreurs Possibles de Permis de Vente de Bières et de Vins.

Nous croyons devoir rappeler au public en général, et en particulier aux acquéreurs possibles de Permis de Vente de Bières et de Vins, que ces permis sont octroyés, à titre personnel seulement, à certaines personnes qui seules ont le droit de les exploiter.

Ces permis ne peuvent donc pas être vendus ou transférés, sauf en cas de décès du titulaire du permis, mais, seulement avec la permission formelle de la Commission. Les personnes qui achètent des Hôtels, des Tavernes, des Restaurants ou Epicerie n'ont pas le droit de continuer la vente de Bière ou de Vins en vertu du permis accordé au Vendeur et si ces personnes prennent possession matérielle de ces établissements, à moins qu'elles ne s'abstiennent entièrement de la vente de bières ou de vins, elles le font à leurs risques et périls.

La Loi punit sévèrement ceux qui vendent des liqueurs alcooliques sans être munis d'un permis et le fait d'acheter un établissement parce qu'il est en opération, ne mettra pas l'acquéreur à l'abri des sanctions de la Loi.

Tout détenteur d'un permis peut vendre son établissement, mais il doit immédiatement retourner son certificat à la Commission et l'acquéreur devra faire sa demande de permis, qui sera dûment prise en considération et jugée à son mérite.

Comme on le voit, la Loi est formelle et les intéressés, en s'y conformant strictement, s'éviteront bien des ennuis, sans compter les pertes matérielles possibles et les sanctions prévues par la Loi.

Commission des Liqueurs de Québec.

L'ASSOCIATION D'ART CATHOLIQUE

PRESENTE

“La Victime”

DRAME EN NEUF ACTES

UN MERVEILLEUX CHEF-D'OEUVRE ARTISTIQUE

La plus grande, la plus belle, la plus émouvante des pellicules jamais reproduites sur l'écran.

AU PATRONAGE

27, 28, 29 AVRIL

Matinées : le 27 à 3 1/2 hres. le 29 à 1 1/2 et 3 1/2 hres.

TOUS LES SOIRS A 7 et 9 HEURES

ENTREPRENEURS DE POMPES FUNEBRES

C'EST NOTRE SPECIALITE

V. - J. MONGEAU, Ltée

7 LAFRAMBOISE
 TÉLÉPHONE 641 W

Résidence privée :
 61 BOURDAGES
 TÉLÉPHONE 614 W



Un service complet de banque

Les petits commerçants et les grandes compagnies industrielles—les ouvriers avec leur modeste compte d'épargne et les fermiers avec leurs affaires de banque—trouvent dans la Bank of Montreal, avec une attentive courtoisie, le service de banque dont ils ont besoin.

Cette banque offre également ses services à toutes les classes de la population.

BANK OF MONTREAL
 ETABLIE DEPUIS PLUS DE CENT ANS
 Succursale de St-Hyacinthe: L. F. PHILIE, Gérant.
 TOTAL DE L'ACTIF PLUS DE \$500,000,000



“Voilà le Dernier Train qui Part”

Longue Distance à la rescousse.

“Qu'allons-nous faire ? Voilà le dernier train qui part et les enfants vont rester seuls toute la nuit. Il faut faire quelque chose. Jeanne est si nerveuse et Robert court toujours après des allumettes pour faire des feux de joie. C'est terrible ?”

“Tout de même, ma chère, nous ne pourrions rentrer chez nous ce soir. Rien à faire !”

“Mais il faut quand même faire quelque chose. S'ils allaient mettre le feu à la maison !”

“Bien. Vo ci une pharmacie. Appelons ta soeur par Longue Distance et demandons-lui d'aller passer la nuit à la maison avec les enfants”.

“Oh, je suis alors tranquille !”

Comme vous voyez, c'est simple. Le téléphone à Longue Distance est l'ami par excellence, toujours prêt à rendre service, à vous mettre en communication avec votre famille, vos amis, vos associés.

Chaque Téléphone Bell est une Station de Longue Distance.

AUX AUTOMOBILISTES

Il nous fait plaisir d'annoncer que nous venons d'ouvrir dans notre établissement un département spécial pour la réparation des automobiles, des tracteurs et des engins de toutes sortes. Nos prix sont modérés et des mécaniciens experts vous assurent satisfaction complète.

Nous sollicitons le plaisir de vous servir.

O. CHALIFOUX & FILS, Limitée

Distributeurs des fameuses voitures “STUDEBAKER”.
 Voyez-nous avant d'acheter votre nouveau modèle.

J.N.O

Notes locales

Exposé financier qui est un document humain

Le bilan de la Metropolitan Life Insurance Company pour l'année 1921 contient des faits intéressants qu'on ne trouve généralement pas dans les exposés des entreprises financières. C'est qu'ils touchent au côté humain d'une importante société d'affaires. L'actif de la Compagnie est de plus d'un billion cent quinze millions de dollars et ses polices en cours, de plus de vingt-cinq millions et demi. Plus de 1,700,000 polices sont détenues par des Canadiens, plusieurs ayant plus d'une police. D'après les estimations de la Compagnie, environ dix-neuf millions de personnes bénéficient de ces polices. Comme plus de vingt millions d'entre elles sont du genre industriel, les primes sont perçues à domicile, chaque semaine, par les agents, ce qui donne à une entreprise financière de la solidité de la Metropolitan l'occasion de travailler au bien-être et à la santé publics. Le bilan publié indique comment elle en a profité.

Bien que l'on croit généralement que l'année 1921 ait été une année tranquille pour les affaires, l'assurance-vie a fait exception. La Metropolitan obtint un nouveau record, parmi toutes les compagnies du monde, avec \$1,564,789,607 de nouvelles assurances, dont \$104,000,000 pour le Canada seulement. Son actif s'est augmenté de plus de cent trente millions et son revenu fut de \$38,462,919 de plus qu'en 1920.

Le total des placements de la Metropolitan au Canada est près de \$71,000,000. Ce montant, ajouté aux versements pour réclamations en cas de décès, dividendes et frais d'administration, excède de \$21,000,000 la somme des primes reçues par la Compagnie de ses assurés canadiens.

Dans leurs visites hebdomadaires pour percevoir les primes, 16,000 agents ont distribué divers imprimés traitant des maladies et de la santé et indiquant, dans un langage simple, les moyens de prévenir les maladies évitables et les mesures à prendre en cas de maladie chez les assurés. Plus de vingt-cinq millions de ces fascicules—dont 3,500,000 pour le Canada—ont été ainsi distribués l'an dernier.

La Métropolitaine continuera à faire tous ses efforts pour améliorer la santé, et, partant, pour sauver des vies humaines, comprenant que la confiance du peuple lui offre de plus grandes chances de le servir non seulement au moyen de l'assurance mais par des mesures propres à la prolongation de la vie. Ses administrateurs sont d'avis qu'une grande opportunité entraîne une grande responsabilité.

« Le Tanlac m'a donné de merveilleux résultats alors que tous les autres médicaments avaient échoué. » Des milliers de personnes ont dit cela. Vous le direz aussi. J. H. E. Brodeur.

●●● Servante demandée

Une servante trouvera un bon emploi en s'adressant à M. L. J. Papineau, au No 342 de la rue Girouard, St-Hyacinthe.

LOCATAIRES !

Vous voulez un logement

ADRESSEZ-VOUS À

EUGÈNE BENOIT,

90 STE-ANNE, ST-HYACINTHE

Yachts et accessoires
ESSAI GRATUIT des moteurs Johnson légers, rapides, extérieurs. Propulseurs Hyde, accessoires, prix réduits, livraison gratuite. Grande variété d'engins-neuves, refaites. Canots, Moteurs pour Bicycles. Catalogues gratuits. CANADIAN BOAT AND ENGINE EXCHANGE, TORONTO.
Av. 14, 21, 28.

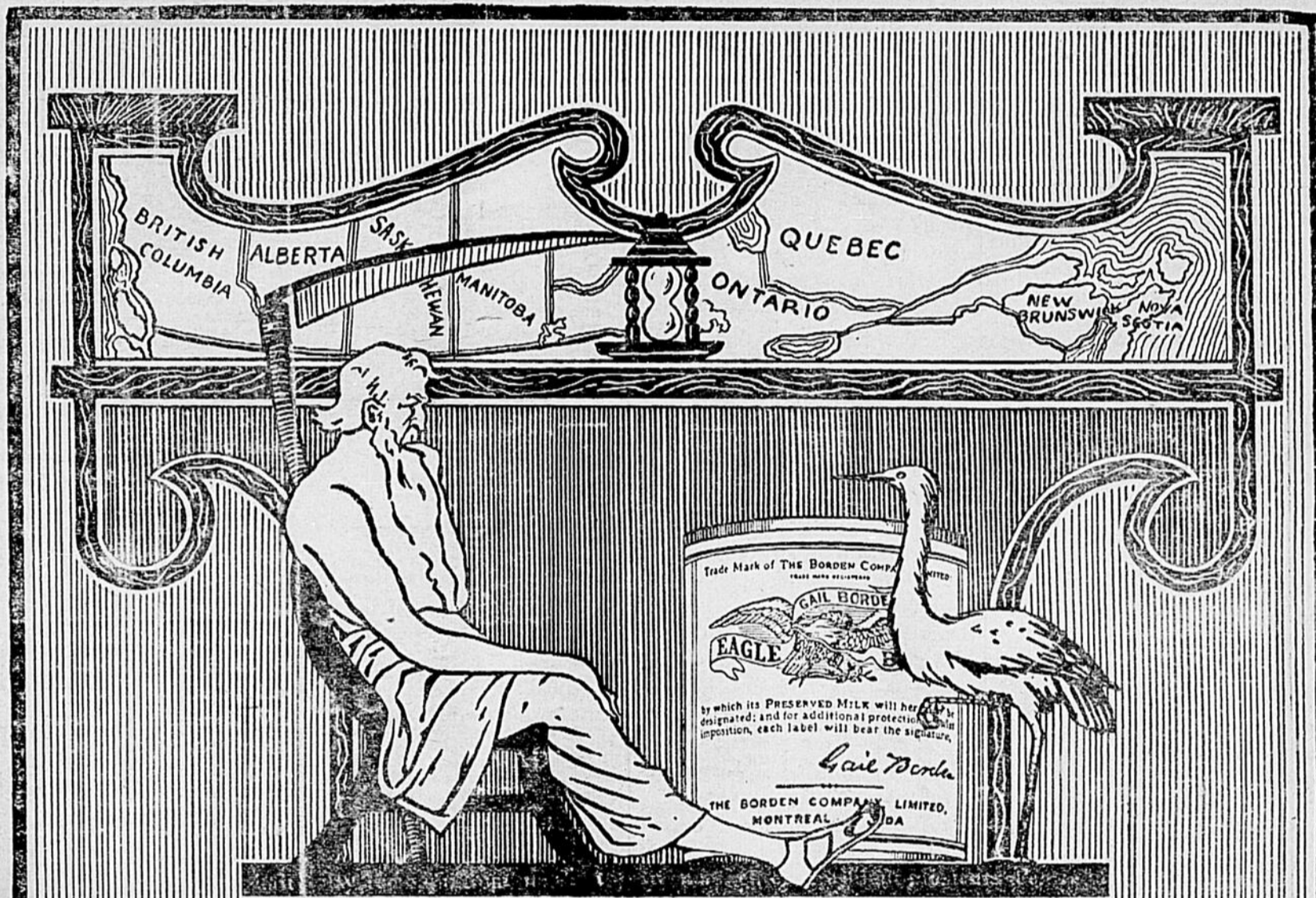


LIVRE sur les Maladies des Chiens et comment on les nourrit
Envoi gratis par l'auteur à votre adresse.
H. CLAY-GLOVER Co, Inc
129 West 24th Street
New-York, U. S. A.



VOICI le PRINTEMPS

et le sujet des vêtements légers devient de prime importance. Nous avons un assortiment très joli d'habits et de paletôts dans lequel vous aurez toute facilité de faire votre choix. Les vêtements ont un chic particulier, de forme parfaite et attrayante.



Depuis 65 Ans -

Dans tous les endroits du pays, le Lait Eagle est l'aliment préféré pour les bébés, quand le lait maternel fait défaut.

Partout les mères s'en rapportent au Lait Eagle, de la santé et de la vigueur de leur bébé; et le Lait Eagle ne leur fait jamais défaut.

Depuis soixante-cinq ans, de l'Atlantique au Pacifique, on a élevé, au Lait Eagle, des bébés robustes et joyeux.

Les mères soigneuses exigent le Lait Eagle; elles savent qu'aucun autre ne l'égale, et que sa valeur incomparable, comme aliment infantile, est parfaitement démontrée.

Il est toujours d'une consistance également assimilable.

Franco sur demande, nos livrets intéressant toutes les mères et intitulés "Le Bien-être de Bébé" et "Le Plus Beau Bébé". Ecrivez à The Borden Company, Limited, Montréal.

Borden's EAGLE BRAND

CONDENSED MILK

VOIX DE L'A. C. J. C.

PIETE — ETUDE — ACTION

5e ANNEE No 16

LE 21 AVRIL 1922

ENQUETE SUR LA RESISTANCE AUX INFILTRATIONS ETRANGERES

Remarques préliminaires : Ce questionnaire s'adresse aux cercles d'études et à tous ceux que la question intéresse.

Les remarques et les rapports sur une question spéciale seront reçus avec reconnaissance.

Le comité central attend de tous des réponses détaillées. Celles par oui et non ne sont pas les plus utiles.

Si l'enquêteur ajoute des feuilles supplémentaires il est prié d'indiquer la partie du questionnaire et le numéro de la question à laquelle il répond.

DANS LA FAMILLE

1.—Quel aspect présente l'intérieur des "habitations" de votre localité? La "physionomie" qui les caractérise est-elle française ou anglaise? Les sujets des gravures révèlent-ils une culture française? Les inscriptions sur les images, les calendriers et les menus articles de la maison sont-elles françaises, anglaises ou bilingues?

2.—Se préoccupe-t-on d'embellir les habitations au moyen des arbres, du gazon et des fleurs? Le bon goût préside-t-il au choix de l'emplacement de la maison et des dépendances de la ferme, etc., etc.?

3.—Quelles sont les vieilles "coutumes" françaises qui survivent dans vos familles? Celles qui ont disparu? Celles-ci ont-elles été supplantées par des "usages" anglais ou américains? Citez des faits. Comment conserver les unes et faire disparaître les autres?

4.—Quelle "mode" prévaut dans le vêtement? Quelle est la part de l'influence anglaise ou juive? L'étiquette indique-t-elle une fabrication canadienne ou étrangère?

5.—Les "prénoms" et "surnoms" des enfants ne sont-ils pas parfois anglais? Dans quelle proportion à peu près?

6.—Les cultivateurs de votre région ne donnent-ils pas des "noms anglais" à leurs animaux: chevaux, chiens, vaches? Cet usage est-il répandu? Que faire pour obvier à cette anomalie?

7.—Pouvez-vous citer quelques traits de "snobisme" et "d'anglomanie" qui déparent notre vie familiale et française? Ces faits sont-ils fréquents? Comment, à votre avis, pourrait-on réagir contre ces habitudes?

8.—Quelle "société" recherchent les familles de votre localité? Celles des Canadiens, des Canadiens anglifiés ou celles des Anglais? La "fierté de race" tend-elle à disparaître? Comment le constatez-vous? Que faire pour la conserver intacte ou l'accroître?

9.—Votre localité est-elle un "endroit de villégiature"? Les touristes anglais, américains, juifs, imposent-ils leurs idées, leurs coutumes, leurs goûts? Quelles constatations pouvez-

vous signaler? Comment résister à leur influence anglicisante? S'applique-t-on à donner un cachet bien français à cette industrie de tourisme? Que vous proposez-vous d'entreprendre à cette fin?

10.—Montre-t-on plus d'empressement à célébrer nos "fêtes familiales, nationales," que les fêtes anglaises? Solennisez-vous nos fêtes patriotiques: "la Saint-Jean-Baptiste, la journée de Dollard," nos anniversaires glorieux?

11.—Quels sont les "amusements" en vogue dans votre localité? Joue-t-on au "hockey" (gouret), au "base-ball" (balle au camp), en français? Les "expositions, les courses de chevaux" sont-elles des occasions d'anglicisation pour les familles de votre localité? Qu'avez-vous organisé pour réagir contre ce déplorable état de chose? Citez des initiatives.

12.—Quelle "musique", quelles "dances", quelles "chansons" votre entourage préfère-t-il? françaises, anglaises, américaines? Le respect humain n'empêche-t-il pas les jeunes gens de chanter nos vieilles chansons canadiennes? Que vendent surtout les marchands de musique? Avez-vous fait enquête?

13.—Quelle "lecture" fait-on dans les familles françaises? Y a-t-il une bibliothèque paroissiale? Vos concitoyens sont-ils abonnés à nos revues françaises? à quelques revues de France? Reçoit-on des revues anglaises et américaines? Lesquelles?

14.—Les familles de votre paroisse reçoivent-elles des "journaux" français, anglais, américains? Auxquels vont leur préférence? Quelles mesures ont été prises pour la diffusion de la presse catholique et française?

15.—Quels "catalogues" et "revues de modes" recevez-vous? De maisons françaises, anglaises, juives?

16.—Quelles "industries domestiques" ont survécu dans votre localité? Nommez-les. La tendance n'est-elle pas d'acheter tout ce dont on a besoin? et de maisons anglaises?

17.—Où les gens de votre localité font-ils "leurs achats"? Aux magasins du village ou de la ville? Achètent-ils sur catalogue de maisons canadiennes-françaises? Ne préfèrent-ils pas acheter par la poste des usines et magasins de l'Ontario? Donnez des chiffres. Réclament-ils du français partout où ils achètent? Leur a-t-on fait voir qu'ils travaillent ainsi contre l'intérêt de leurs compatriotes? Comment enrayer le mal s'il existe?

18.—Quelle est l'influence anglicisante de la "pharmacie", du "magasin" et de "l'épicerie"? Les annonces et les étiquettes des marchandises sont-elles françaises, anglaises ou bilingues? Offre-t-on et achète-t-on les produits canadiens-français de préférence aux autres? Avez-vous fait enquête sur ce

LE REIN LA TORTURAIT

Rapidement soulagée par un court traitement au "Fruit-a-tives"



MADAME LALONDE

170 RUE CHAMPLAIN, A MONTREAL, P.Q. "Je vous écris pour vous dire que je dois la vie au "Fruit-a-tives". C'est ce médicament à base de fruits qui m'a soulagée, alors que j'avais perdu l'espoir de recouvrer la santé.

Je souffrais terriblement du mauvais fonctionnement du rein, de dyspepsie et de débilité générale. Je souffrais ainsi depuis des années. "Je lus une annonce du "Fruit-a-tives" et j'en fis l'essai. Après en avoir pris quelques boîtes j'étais débarrassée de ma dyspepsie et le rein fonctionnait bien.

"J'espère que celles qui souffrent du rein, de dyspepsie et de débilité générale, prendront du "Fruit-a-tives". JEANNETE LALONDE. 50c la boîte, 6 pour \$2.50. Boîte d'essai 25c.

Chez les marchands ou expédiés sans frais par la poste par Fruit-a-tives Limitée, Ottawa.

point? Donnez des chiffres. N'y a-t-il pas une campagne à entreprendre pour remédier au mal?

19.—La "gare" et le "quai" ne sont-ils pas des endroits où l'on s'anglicise? N'en est-il pas ainsi de la "boutique" du forgeron et du carrossier? Les divers outils et les parties des machines fabriquées ou réparées n'y sont-ils pas désignés par des noms anglais seulement? A-t-on cherché à répandre les équivalents français?

20.—Y a-t-il chez vous une "salle d'amusements" des associations sportives? Sont-elles un moyen de pénétration anglosaxonne? Que faire pour combattre cette influence? Y a-t-il un hippodrome ou champ de course, dans votre région? Les chevaux de courses sont-ils affublés de noms anglais? Les propriétaires, les organisateurs, les fonctionnaires sont-ils Canadiens, Anglais ou Américains?

21.—L'"automobile" n'exerce-t-elle pas une influence anglicisatrice? Emploie-t-on les termes français de l'automobilisme? Comment les populariser?

22.—Les "machines agricoles" de votre région proviennent-elles de fabriques canadiennes-françaises et portent-elles des noms français?

23.—Les cultivateurs de votre paroisse permettent-ils l'"annonce" anglaise de marchandises anglaises sur leurs dépendances (granges, remises, hangars), ou sur panneaux-réclame? Cette réclame est-elle française, anglaise ou bilingue? Ne devrait-elle pas être au moins bilingue? Êtes-vous disposé à organiser la résistance et à faire la chasse à l'annonce anglaise?

24.—Au point de vue français y a-t-il reculé ou progrès dans la mentalité de notre peuple, dans l'aspect extérieur de notre province depuis dix ans?

25.—Quelles idées générales vous suggère notre enquête? Quelles remarques croyez-vous

devoir nous communiquer? Quelles initiatives vous paraissent les plus pressantes?

Le Comité central de l'A. C. J. C.

Date.....

Signature de l'enquêteur.....

Cercle, province ou région.....

Prière de renvoyer les feuilles dûment remplies et signées "avant le 15 mai 1922," au Secrétariat Général de l'A. C. J. C., immeubles Versailles, 90, rue St-Jacques, Montréal.

Lisez La Tribune et faites-la lire à vos amis.

Bang!
La Bronchite disparaît
 Partie, tout simplement bayalée par la Mixture pour la Bronchite de Buckley

La préparation la plus puissante que vous puissiez employer pour obtenir un soulagement complet.

40 doses pour 75c.

Vendue avec un contrat de remboursement de l'argent

En vente dans toutes les pharmacies ou expédiée par la poste par W. H. Buckley, Limited, 142 Mutual St., Toronto

En vente à St-Hyacinthe chez J. H. E. Brodeur, E. D. St-Onge.

Zutoo

Les Tablettes Zutoo guériront n'importe quel mal de tête, en vingt minutes, arrêteront un rhume à son début, soulageront les douleurs mensuelles de femmes et, chaque fois vous rendront bien portant. 25c chez les vendeurs ou par la poste. B.N. Robinson & Co. Reg'd. Coaticook, Que.

J. B. Fontaine

Ouvrage garanti dans toutes les fluxions, cassures, lumbago, sciatique, paralysie infantile, cancer et toutes cassures ou maladies des os supposées incurables.

A St-Hyacinthe, 118 St-Antoine, vendredi et samedi.
 A St-Guillaume, dimanche et lundi.
 A Montreal, 922 chemin Reine Marie, Côte des Neiges.

Machinerie

Poulies en bois et en acier, chaises de suspension, arbre de couche (shaff) de différentes dimensions, aussi machine à coudre et accessoires pour manufacture. S'adresser à Maple Leaf Overall Co., 42 1/2 Mondor, St-Hyacinthe. j. n. o.

CAMILLE HUBERT T61.395 WILFRID DUPONT T61.643

HUBERT & DUPONT
 MARCHAND DE
 Grains et Farine, Foin et Paille
 GROS ET DETAIL
ST-HYACINTHE, P. Q.
 Tél Bell MAGASIN 27 Coin des rues ST-ANTOINE et MONDOR

Les dents en Porcelaine

La meilleure qualité de dents en porcelaine par séries de 14, haut ou bas, coûte 12 fois le prix des dents les plus communes.

La valeur d'une dent en porcelaine dépend surtout de l'épingle ou crampon qui retient la dent au dentier. Il n'y a qu'un métal qui est idéal pour cette fin, c'est le platine. Sa propriété de haute fusion, 1700° C., (l'argent étant de 1000°), permet de cuire la porcelaine à une température des plus élevées et partant de fabriquer une dent parfaite. Une deuxième propriété du platine, aussi importante que la première, est que le coefficient de dilatation de ce métal sous la chaleur correspond au même degré de dilatation de la porcelaine dans le même cas, d'où joint d'union parfait du crampon avec le corps de la dent. Une troisième propriété est que le platine est inoxydable.

Durant la guerre, on a ajouté du palladium (p. de f. 1700°) au platine; ceci rend l'épingle beaucoup plus dure, sans rien lui enlever de ses autres propriétés. La rareté du platine et du palladium et leur prix prohibitif ont fait recourir à une foule de substituts d'où est sortie la dent bon marché à tous les degrés.

L'apparence se donne à tout. La dent bon marché déjoue l'oeil le plus expert. Quand les crampons de la dent sont en métal ordinaire (le nickel par exemple), la porcelaine à basse fusion est employée pour éviter le trop de chaleur qui fondrait l'épingle. Ces crampons se rouillent dans la bouche et cèdent au bout de quelques années.

Plusieurs patentes existent à propos de crampons pour dents ordinaires en porcelaine. Les 2 principales sont: 1o le crampon en métal commun et recouvert d'or; 2o une petite armature de platine insérée dans la porcelaine pour en permettre la haute fusion, armature à laquelle on soude un crampon bon marché après coup. Toute soudure est incertaine. La dent à épingle dorée a fait fiasco il y a 3 ou 4 ans. Une compagnie vient de reprendre le procédé de dorure et s'efforce par une annonce à outrance à réintroduire cette dent auprès des dentistes. Toutes ces dents, l'annonce débordante payée, commandent un prix moindre sur le marché. Pour mieux réussir à vendre ces produits secondaires, l'on fournit gratuitement aux praticiens, un système de mesurage de figures pour assortir le client de dents suivant son tempérament. Bien entendu que ces mesures ne concordent qu'avec les moules de dents fournis par ces manufacturiers seulement.

L'homme d'affaires sagace saisit le tempérament de son interlocuteur en le voyant. Le dentiste de même et davantage, s'il connaît à fond les données de la science à ce sujet: c'est plus court. Ces mesurages font penser à une anecdote toute récente. Un voyageur de commerce expliquait l'autre jour à un homme d'affaires averti une addition faite à une machine. L'acheteur après mille questions inquisitives conclut: "mon cher monsieur, votre innovation pour moi est aussi utile qu'une deuxième roue ajoutée à une voiture." C'est cela, reprend le vendeur réduit à quia, mais c'est cette deuxième roue qui nous permet de vendre notre machine.

DEUX MOTS SUR L'OR. — L'or pur est de 24 carats. L'or employé pour couronnes est de 22 carats. Moins pur que cela l'or est trop dur à travailler. La soudure employée pour réunir les parties de 22 carats est de tous les carats suivant l'honnêteté du patron. Il y a même des substituts très bon marché pour aller à la soudure. L'or de moins de 15 carats gôtte le culvre dans la bouche. L'or à couronnes s'emploie à différentes épaisseurs, c'est là où se trouve l'autre truc. Les meilleurs outillages pour faire des couronnes exigent une épaisseur Standard de 30 (gauge). Peu de dentistes se servent de ces derniers perfectionnements et un grand nombre préfèrent des procédés primitifs et désuétés à la main, vieux de 30 ans, mais qui donnent la plus grande latitude possible pour mesquiner sur le brillant métal. Les bureaux du Dr Fournier, ainsi que l'élite de la profession, n'emploient que les derniers outillages dits au repoussé, et de l'or à 30 (gauge) d'épaisseur lequel est standard pour ces machines! La soudure qu'il emploie n'est jamais plus basse que 18 carats et vérifiée par le gouvernement. Quand on paye, on a droit d'être servi honnêtement.

Bureaux du Dr. J. N. Paul Fournier
 St-Hyacinthe, Qué. Téléphone 40

Notes locales

La Tradition

Suivant une tradition de plusieurs années, quelques anciens élèves du Séminaire sont venus prendre le dîner annuel du lundi de Pâques avec les professeurs de cette institution. On y remarquait Mgr Lefebvre, M. le juge Mulvena, M. l'avocat G. St-Pierre, de Sherbrooke, M. Geo. Fortin, de St-Sébastien, M. l'abbé Roy, de Ste-Rosalie, M. l'abbé Messier, de St-Hugues, M. Eug. St-Pierre, E. E. D. de Montréal, et Mgr Decelles Grand Vicaire du Diocèse, et M. le Chan. Senécal, curé de la Cathédrale.

Le Patronage est là !...

Lundi dernier, profitant du congé de Pâques, nos amis du Patronage S.-Vincent de Paul ont continué la tradition en assistant nombreux à un parti de sucre. Accompagné du R. P. Tremblay et du R. F. LaFrenière, qui ne le cèdent pas en gaieté à leurs joyeux élèves, ils ont passé la journée à Upton. Malgré la pluie la joie n'a pas cessé de régner jusqu'au retour qui s'est effectué sur le train de six heures.

La Fête de Pâques

La fête de Pâques a été célébrée avec beaucoup d'éclat dans nos églises. A la Cathédrale, un superbe programme musical a été exécuté par la Chorale. Le Choeur de Chant de la Paroisse s'était chargé des pièces de résistance de la grand'messe. A S.-Joseph d'Yamaska, la première fête de Pâques dans cette paroisse, les cérémonies religieuses ont été des plus impressionnantes.

ooo

Soirée de Cartes

La soirée de cartes des voyageurs, mardi dernier au Patronage, a réuni une centaine de personnes qui n'ont pas manqué de bénéficier du programme très bien élaboré pour la circonstance. M. l'abbé Hector Morin a présidé au bon fonctionnement du concours de euchre. On a regretté vivement que l'assistance n'ait pas été plus grande.

A louer

Logement à louer, coin Morrison et Ste-Anne : haut de maison, six pièces, avec chambre de bain et améliorations modernes. S'adresser au No 42 de la rue Morrison ou à M. J. P. Lazure, agent de la station. r.é. 1f.

Pour Rome

Le Dr A. T. Charron, chimiste en chef et directeur de l'Ecole de Laiterie de la Province, s'embarque demain pour Rome où il assistera à l'assemblée générale de l'Institut International d'Agriculture. A la fin de juin, il assistera à titre de délégué de l'Institut Canadien des Chimistes à la convention annuelle de "l'Union Internationale de la Chimie Pure et Appliquée", qui sera tenue à Lyon. Bon voyage à notre distingué compatriote.

Départ

M. Joseph Lussier et les membres de sa famille sont partis mercredi dernier pour les Trois-Rivières, où M. Lussier prendra la direction de ses affaires, inaugurées depuis plus d'un an. Nous souhaitons à notre ex-concitoyen succès et prospérité dans son nouveau pays des Trois-Rivières.

Pour ramener le corps de son frère

M. Philibert Beaudry, de St-Pie, est parti pour Paris, où son frère, notre ex-concitoyen, M. L.-C. Beaudry, manufacturier de cuirs, est décédé. Le défunt est supposé avoir laissé une fortune assez considérable, et M. Philibert Beaudry est son seul frère. Quelles que soient les dispositions testamentaires du défunt, le corps sera ramené à St-Hyacinthe pour qu'il soit inhumé dans le terrain dans lequel reposent déjà sa mère, son père et sa sœur, ces deux derniers morts également à Paris.

Le Tanlac est la résultante de nombreuses années d'études, d'expérience et de recherches effectués par quelques-uns des plus grands chimistes du monde. D'où sa valeur. J. H. E. Brodeur.

Pourquoi ne vous abonnez-vous pas à la Tribune?

Vents et Incendies

Mardi dernier, dans les rafales de vent, nos pompiers ont du faire trois ou quatre courses pour éteindre des commencements d'incendie ou tout simplement des feux de cheminées. Ne tardons point à faire nettoyer les cours et à débarrasser les caves des cendres accumulées durant le cours de l'hiver ; c'est un des moyens les plus recommandés pour éviter les dangers des incendies.

En Ville

Elise Biron, violoniste, de Boston, qui prendra part au concert Dufault, est l'hôtesse de l'Hon. Louis et Madame Tellier, ainsi que Mme Harry-Wearne-Nutter, de Sherbrooke.

Syndic autorisé

Nous félicitons M. le Notaire E. Brunelle qui vient d'être nommé par le Gouvernement, Fédéral Syndic autorisé suivant la Loi des Faillites.

La visite des Reposoirs

Chaque année, dans le silence et la prière, nous voyons les élèves de nos divers pensionnats, le Séminaire, l'Ecole Normale, le pensionnat de la Présentation, faire la visite des Reposoirs, rendre hommage à Celui qui a institué l'ineffable Sacrement de l'amour. Outre ceux-ci, beaucoup de personnes ont aussi rendu visite au Dieu de nos autels et gagné ainsi des indulgences précieuses et nombreuses.

Fiançailles

On annonce les fiançailles de Mlle Catherine Tellier, fille de l'Hon. Louis Tellier, au Major J. J. Gendreau, Croix de Guerre, de Magantic.

Déménagements

S'il faut en croire divers rapports des services d'utilités publiques dans notre ville, il y aura plus de 250 déménagements le 1er mai prochain.

Le Merveilleux succès de "L'EXPORT Ale"

Est sans rivale!
Fait pour l'exportation.
D'un stimulant-d'une saveur et d'un goût qui ont conquis le public. *Essayez-la. Elle en vaut la peine!*

Frontenac Export Ale
INDIA PALE

DON'T DO THIS!

LEONARD EAR OIL
RELIEVES DEAFNESS and STOPS HEAD NOISES
"Rub it in Back of the Ears"
(Never Put in Ears)
Insert in Nostrils

Deafness is greatly relieved by a simple treatment with Leonard Ear Oil. Special Instructions by a noted Ear Specialist for different kinds of Deafness and Head Noises contained in each Package. Leonard Ear Oil is not an experiment, but has had a successful sale since 1907. "You cannot afford to be deaf." TRY THIS OIL. It has helped thousands of people. Why not you? Descriptive circular upon request.

MADE IN CANADA
L. H. Roddington Co., Sales Agents, Toronto
A. O. LEONARD, Inc., 212 St. Nicholas, N.Y. City

En vente à St-Hyacinthe chez Elz. D. St-Onge et autres bons Pharmaciens.

AMEDEE LACROIX, 226 GIROUARD, Téléphone 288 Distributeur pour le commerce

Chronique Municipale

Après la pluie, le beau temps...

La séance de mercredi, au Conseil de Ville, n'a eu qu'un désagrément : celui de commencer trop tard. Il était près de neuf heures et demie quand les échevins prirent place, aux grands applaudissements d'ailleurs des spectateurs qui les attendaient avec patience depuis quatre ou cinq demi-heures. Nous comprenons que nos échevins font œuvre de dévouement, qu'ils ne sont nullement rémunérés pour leur travail et leur assistance aux assemblées ; nous comprenons également que le gros de l'administration se fait en comité privé et que ce dernier peut difficilement être omis ; ne serait-il pas possible cependant de fixer une heure raisonnable pour les sessions publiques. Maints citoyens se feraient un devoir d'assister s'ils étaient convaincus de ne pas attendre les échevins durant une couple d'heures, et de ne pouvoir quitter avant une heure trop avancée de la soirée.

La dernière séance a été pourtant courte. Comme si les échevins se ressentaient des dernières retraites pascales, la courtoisie n'a cessé de régner et les affaires ont été rapidement couvertes. Seul, le maire, oubliant sans doute ses bonnes résolutions, a jeté par ci par là quelques observations de nature à mettre le feu aux poudres mais sans jamais provoquer d'explosion.

Retenu à sa chambre, M. le pro-maire, l'échevin Augustin, était absent, fait que ne manqua point de souligner le maire, qui y apporta même la note de sympathie générale et de souhait de prompt rétablissement.

Après la lecture des minutes de la dernière séance, approuvées unanimement, le maire appela à l'ordre du jour le veto qu'il a apposé sur la résolution votant la réinstallation de M. J.-B.-A. Gougeon.

En termes courtois, M. Sylvestre a réclamé la remise à plus tard de la considération de cette question, M. Augustin, un de ses défenseurs zélés, étant absent. Les échevins de la majorité auraient pu éviter un vote en ne se présentant point ; ils ont préféré ne point retarder les affaires courantes de notre administration municipale. Ce dont, les contribuables ne manqueront point de leur en savoir gré.

M. Bouchard déclare toutefois qu'on ne saurait retarder davantage, la loi ordonnant la prise en considération, dès la séance suivante. Aussi, fait-il lire la résolution de M. Sylvestre, que seconde M. Surprenant, relativement à la réinstallation de M. Gougeon. Et M. Sylvestre demande à son tour la lecture des raisons qui ont motivé le veto.

Le Maire, dans quelques phrases, résume son rapport au Greffier, où il est allégué que le manque de fonds pour payer le comptable expert est suffisant pour motiver son action. MM. Surprenant, Sylvestre, Pothier et Davignon votant pour la résolution, et, MM. Benoit, Guillet, Côté et Payan votant contre, le maire déclare cette dernière rejetée, n'étant pas adoptée par la majorité absolue du Conseil.

Et l'incident est clos, pour le moment du moins, la reconsidération pouvant être réclamée plus tard. L'absence de discussion harmonieuse n'a pas semblé plaire à quelques assistants qui se retirent désappointés.

M. Moïse Petit s'est plaint de certains dommages à sa propriété, par suite du manque d'égouts nécessaires pour l'écoulement des eaux. Sur la proposition de M. Sylvestre, appuyée par M. Surprenant, la somme réclamée de \$37.41 lui sera payée.

La demande des trottoirs et diverses améliorations sur la rue Boas est encore laissée sur la table, de même celle de M. Thomas Robidoux, fils, rue S.-Joseph, pour une conduite de 12 pouces sur la rue Bourassa.

M. Payan donne avis qu'il proposera à une prochaine séance que la somme de \$225.00 soit mise à la disposition du Comité de l'Aqueduc pour une conduite d'eau sur la rue Morin, coin de la rue de La Bruère, où M. Joseph Messier va construire quatre logements.

Les applications pour l'entretien des parcs publics sont encore laissées sur la table.

M. Surprenant propose, secondé par M. Davignon et adopté unanimement que le greffier soit autorisé à faire des changements au rôle d'évaluation. Sur la proposition de M. Pothier et l'appui de M. Benoit, on autorise également les estimateurs à faire l'évaluation des immeubles augmentés en valeur par des constructions ou diminués par destruction ou division.

On dépose aux archives le rapport du greffier, du Recorder, et celui des départements de police et feu, pour le mois de mars. Il y a eu 22 arrestations et 8 alarmes durant cette période.

On étudiera la demande d'un canal d'égout sur la rue S.-Michel, entre la rue S.-Louis et la rivière. M. Antonio Flibotte sera autorisé à peindre l'intérieur de la balance de la rue Héloïse, la corporation fournissant la peinture.

Pour terminer, le maire annonce que le Conseil étudiera une taxe que la ville imposera aux charretiers, taxe nominale d'une piastre, avec droit par le Chef de Police de suspendre tout conducteur de voiture licenciée dont la conduite ne sera pas conforme aux règlements. Il étudiera aussi un règlement pour régir la circulation des autobus et des camions sur nos rues.

Et la séance s'ajourne après la lecture et l'approbation des comptes.

Eugène CHARTIER

Notes locales

Feu l'abbé Henri Balthazar

M. l'abbé Henri Balthazar, ancien curé, retiré au Séminaire de S.-Hyacinthe depuis plusieurs années, est décédé mercredi matin. M. l'abbé Balthazar était né à Marieville, le 30 août 1842, de Joseph Balthazar, cultivateur, et d'Emilie Lomme. Il fit ses études classiques et théologiques à S.-Hyacinthe et y fut ordonné prêtre par Mgr Charles Larocque, le 1er septembre 1867. De 1867 à 1870 il fut vicaire à Granby et à Coaticook de 1870 à 1871. Il devint curé de Granby (1871-1877), de Stanbridge (1877-1880), de Richelieu (1880-1887), de Ste-Brigide d'Iberville (1887-1901), de S.-Jean-Baptiste de Rouville (1901-1907), puis il se retira au Séminaire de S.-Hyacinthe, où il passa la plus grande partie de ses dernières années. Ses funérailles et sa sépulture auront lieu au Séminaire, demain à neuf heures et demie.

Feu Mme Philias Demers

Nous sommes au regret d'apprendre le décès de Mme Philias Demers, née Délia Lussier, autrefois de S.-Hyacinthe, survenu à Montréal lundi dernier. Elle était la sœur de MM. Joseph, Camille, Jérémie, Amédée Lussier et de Mme Napoléon Lussier. Sa mère, Mme Lussier, lui survit également.

Nos condoléances à la famille. L'inhumation a eu lieu jeudi.

Feu Mme Alphonse Marois

Lundi, à Upton, est décédée, à l'âge de 78 ans, Mme Alphonse Marois, née Marie Girouard. Outre son mari, la défunte laisse deux garçons : M. Alfred Marois, d'Upton, et M. Joseph Marois, du Michigan ; et une fille, Mme Hotte, aussi d'Upton, ainsi que treize petits-enfants, dont Mme E. Cartier, de notre ville, et une trentaine d'arrière-petits enfants. Les funérailles ont eu lieu mercredi au milieu de presque toute la population du village d'Upton. Nos condoléances les plus sincères à la famille.

Feu Mme Dufault

Nous sommes au regret d'apprendre le décès de Mme Adèle Laplante, veuve de M. Eusèbe Dufault, survenu mercredi à Ste-Hélène de Bagot. Elle était âgée de 82 ans et 4 mois. Six enfants lui survivent : MM. Paul, Adrien, Wilfrid, Etienne, Mmes L.-A. Lefebvre et N.-G. Leduc. Nos sincères et cordiales sympathies à la famille.

Feu Mme N. Bonin

Ces jours derniers, ont eu lieu à l'église Notre-Dame du Rosaire, les funérailles de Mme Napoléon Bonin, née Malvina Laganière, décédée à l'âge de 53 ans et 6 mois. La défunte laisse son époux et 8 filles, Aline, chez les Dominicaines aux Trois-Rivières, Bernadette, Florence, Alice, Yvonne, Yvette, Rhéa et Thérèse ; quatre sœurs et trois frères. Nos condoléances à la famille.

Lisez La Tribune, elle vous dira la vérité.

Le Concert Dufault n'aura pas lieu

A la suite de la mort, presque soudaine, de Madame Dufault, sa vénérable mère, M. Paul Dufault a indéfiniment remis son concert qui devait avoir lieu jeudi prochain au soir, au Corona.

Au chagrin que nous aurons de ne pas entendre le ténor Dufault nous ajouterons celui de le savoir dans le deuil. Aussi, nous le prions d'accepter nos condoléances bien sincères.

Les porteurs de billets voudront bien se présenter à la Pharmacie Brodeur qui leur fera remise des argents déboursés.

Les Zouaves au Patronage

La grande soirée des Zouaves, au Patronage, aura lieu mardi prochain. Les billets sont en vente à la Pharmacie Brodeur. On sait que la pièce à l'affiche est un drame des plus émouvants : "Le Fils du Forcat", qu'interpréteront, avec leur directeur, M. V.-L. Chartier, les excellents amateurs de l'Association des Zouaves. L'Orchestre Philharmonique remplira les entractes avec la musique nouvellement reçue et étudiée. Ce concert sera l'événement théâtral de la saison, au dire des heureux concitoyens qui ont assisté aux répétitions ; le nom seul d'ailleurs du directeur artistique suffit pour assurer le plus franc succès. Que nos concitoyens encouragent de leur présence le travail des jeunes de l'Association des Zouaves.

Petites quilles à la Philharmonique

Mercredi dernier le 12 courant l'équipe des "Millionnaires" a ajouté une victoire de plus à son crédit en triomphant de l'équipe de la Penman's par une majorité de 102 points.

Voici le résultat en détail de cette joute.

Le "Millionnaire"

Blanchard Roméo	297
Beauregard Alfred	296
Picard Léo	282
Laframboise Paul	315
Boisclair Arcadus	288
	1478

"Penmans"

Lord Albert	342
Lord Aldéi	347
Larue Gaston	277
Girouard J.	247
Picard Armand	263
	1376

Lundi 24 avril le "Millionnaire" luttera contre la redoutable équipe des Chevaliers de Colomb de cette ville.

Amateurs de Quilles qui aimez à voir des parties phénoménales à vous de vous rendre en foule.

Nos sympathies

Nos plus cordiales sympathies sont acquises à M. Emile Paquette, des ateliers de "La Tribune", qui a eu la douleur de perdre, cette semaine, son jeune bébé de dix mois, Paul-Emile. Ses confrères, pour lui témoigner leurs sentiments, ont assisté aux funérailles qui ont eu lieu mercredi dernier après-midi. Nous le prions de transmettre l'expression de nos condoléances à Madame Paquette.

A l'Ange Gardien

M. l'abbé Desranleau, aumônier régional de l'A. C. J. C. est allé faire une conférence au Cercle Ange-Gardien de Rouville de l'A. C. J. C. Tous les membres étaient présents. Le conférencier fut présenté par président, M. P. Z. Bertrand et M. l'aumônier, l'abbé N. Ménard, le remercia au nom de tous les membres.

Grand Trunk Ry System

Changement d'Horaire
Un changement d'horaire, dans le service des trains passagers, inclus le service sub urbain de Montréal, prendra effet dimanche le 30 Avril 1922. Pour informations supplémentaires on est prié de s'adresser aux agents.

Placements avantageux

Depuis quelque temps la Cité de St-Hyacinthe avait cessé d'emprunter de l'argent sur billets promissoires attendu qu'elle n'en avait plus besoin. Dans quelques jours commenceront des travaux permanents de diverses natures autorisés par d'anciens règlements et la ville aura besoin d'argent.

Les personnes qui auraient de l'argent en mains et qui désireraient le prêter sur des garanties de première valeur pourront s'adresser au Trésorier de la Cité qui est autorisé à emprunter sur billets promissoires à demande à 5% l'an les diverses sommes dont il aura besoin pour faire face aux travaux ordonnés par règlements. St-Hyacinthe 20 avril 1922.

A. Messier

Greffier de la Cité

21, 28, 5

DEUX OPINIONS SUR LE QUEBEC

Sir James Lougheed a été ministre dans les cabinets Borden et Meighen. C'est un grand avocat de Calgary, député pour son intelligence des affaires. Le Star de Montréal a rendu compte en ces termes d'un discours qu'il faisait le 14 mars dernier au Sénat :

Il vante le Québec comme le pays de l'équilibre gouvernemental (sane government), la province qui respecte la propriété comme une chose sacrée. Il déclare que s'il cherchait où placer de l'argent il choisirait le Québec pour l'état d'esprit de ses habitants, l'intérêt qu'ils portent à la chose publique, leur haute moralité en affaires.

Il n'est pas venu à l'esprit de M. Lougheed d'égaliser à notre bonne vieille province, comme champ de placement, sa propre province—l'Alberta,—ni la Saskatchewan, ni le Manitoba, ni même l'Ontario.

Quelques jours auparavant, le plus grand journal financier américain, le Wall Street Journal, écrivait ces lignes que nous trouvons dans la Montreal Gazette du 13 mars :

La province de Québec a traversé l'année dernière une période de dépression qui a été en même temps une des périodes de rajustement les plus critiques de son histoire. Elle a été atteinte à la fois dans ses industries fondamentales les plus importantes, par le manquement partiel de sa récolte, la baisse de son bétail sur pied, la chute soudaine de ses bois et de leurs dérivés les pâtes et les papiers. Cependant, sa vitalité s'est affirmée par un accroissement de recettes qui lui a permis de boucler son budget. Des banquiers new-yorkais bien renseignés estiment que dans dix ans Québec n'aura plus de dettes.

De toutes les maisons financières canadiennes-françaises, celle de VERSAILLES-VIDRICAIRE-BOULAIS (limitée) est la seule qui se spécialise dans les valeurs de la province de Québec.

Placer de l'argent dans les valeurs de cette maison c'est aider à assurer au Canada français l'égalité économique, condition essentielle de l'égalité politique.

A part grande variété de fonds publics (municipaux, scolaires, paroissiaux), elle offre en vente obligations Lamontagne, Légaré, Saguenay-Pulpe, Brasserie Frontonac, Compagnie hydraulique de S.-François.

Bureaux: —Montréal, rue S.-Jacques, 90; tel: Main 7080. — Québec, rue S.-Pierre, 0. — Ottawa, rue Guigues, 224.